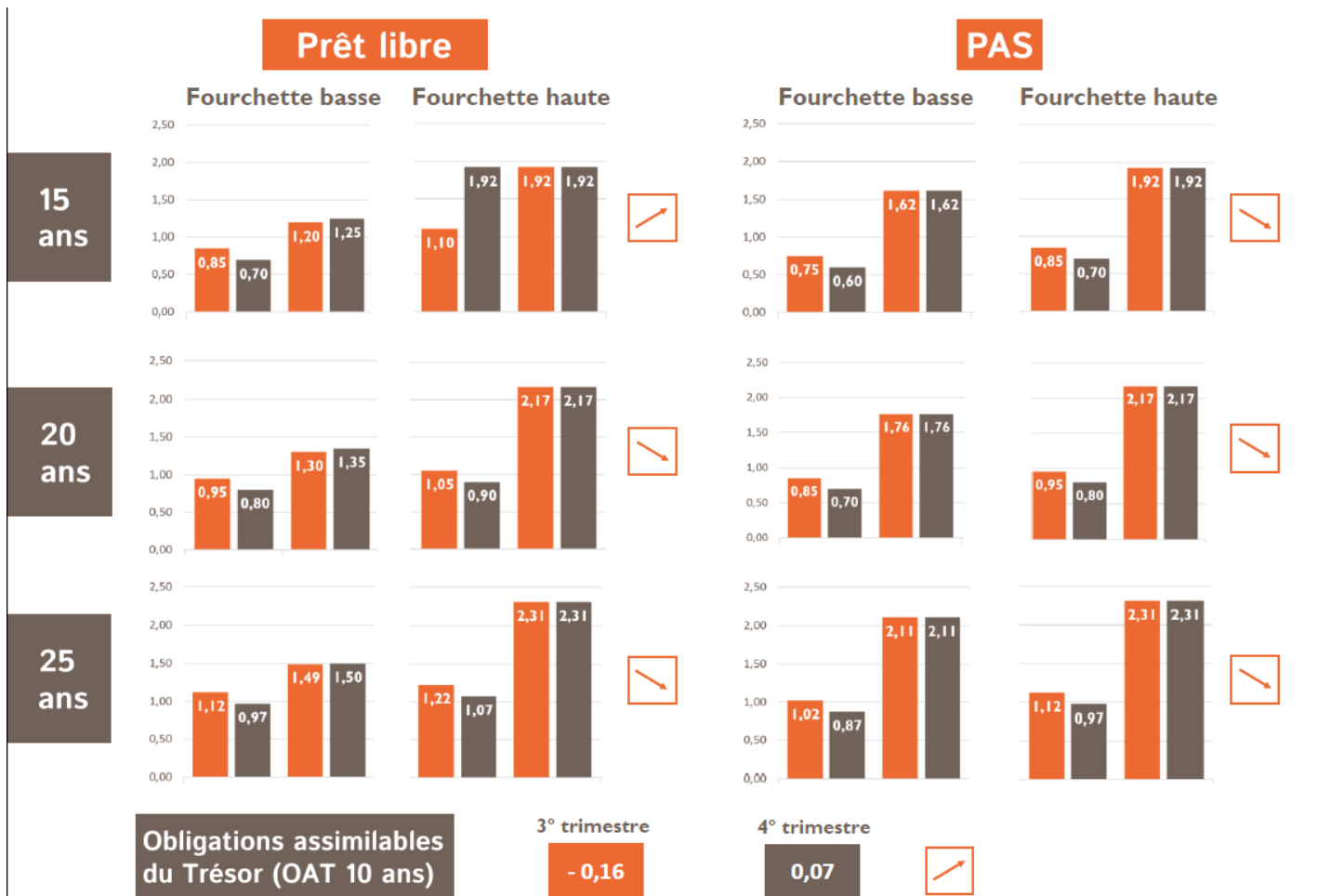


Indicateur des taux

15 août | 15 novembre 2021

Persistence des conditions d'emprunt favorables

Les Obligations Assimilables au Trésor à 10 ans sont redevenues positives depuis la fin de l'été 2021. Cette hausse demeure encore sans impact sur les taux de crédit, qui **sont inférieurs à 1% quelle que soit la maturité des prêts pour les meilleurs dossiers**. Les taux les plus bas ont diminué par rapport au 3ème trimestre 2021 et les taux représentatifs de la fourchette haute sont globalement stables, voire en légère érosion. Ces évolutions concernent aussi bien les prêts à taux fixe libres que les prêts conventionnés. Les conditions d'emprunt restent assurément favorables aux particuliers !



Objet

L'indicateur des taux suit l'évolution des prêts significatifs pour le marché du logement. Il suit « la fourchette » des taux usuellement pratiqués. Le taux effectivement proposé au particulier peut dépendre de l'agence, de la nature précise de l'opération, des spécificités du prêt, de l'emprunteur ou du prescripteur.

Lecture

Les offres de prêt libre à taux fixe les plus basses pour un crédit immobilier sur 15 ans sont comprises entre 0,70 % et 1,25 %, selon les organismes de crédit.
■ 3° trimestre ■ 4° trimestre

Prêts observés

Les prêts « libres » à taux fixe et les prêts d'Accession Sociale/PAS (conventionnés, garantie du FGAS).
↗ La flèche représente l'évolution du taux du trimestre en cours par rapport au taux du trimestre précédent.

Organismes participants

Ces données sont élaborées à partir des informations communiquées directement par les établissements financiers partenaires : Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, La Banque Postale, LCL.